



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

### Étaient présents :

M. DEPOUEZ  
M<sup>me</sup> LE GALL  
M. ROUAULT  
M. BOUFFORT  
M<sup>me</sup> CABANIS  
M<sup>me</sup> BOISNARD  
M. AUBERT  
M<sup>me</sup> MASSART  
M. TRUBERT  
M. MOKHTARI  
M. BABOU  
M<sup>me</sup> LOCHOU-REGNARD  
M. PHILOUX  
M. CHAIZE  
M<sup>me</sup> HERCEG-GALESNE  
M<sup>me</sup> DANIELOU  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY  
M. CORVOL  
M<sup>me</sup> BRICE  
M<sup>me</sup> LEVENÉ  
M. LEMARCHAND  
M. PERRUDIN  
M<sup>me</sup> BATAILLE  
M. LE FUR  
M<sup>me</sup> SIMONESSA  
M. CAILLARD

Date de convocation : 29/04/2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 26

Quorum réuni

### Étaient excusés :

M<sup>me</sup> LEFEBVRE-BERTIN, qui a donné pouvoir à M. BOUFFORT.  
M. GARNIER, qui a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.  
M<sup>me</sup> GOUGEON, qui a donné pouvoir à M<sup>me</sup> MASSART.  
M<sup>me</sup> KHAN, qui a donné pouvoir à M<sup>me</sup> CABANIS.  
M. PAUGAM qui a donné pouvoir à M. PHILOUX.

### Étaient absents :

M<sup>me</sup> CONFINO.  
M. LUCET.

### Secrétaire de séance :

M. MOKHTARI.

15/01 - 10 mai 2022

## Installation de Monsieur PERRUDIN Gildas, conseiller municipal

### Le rapporteur,

☞ explique que suite à la démission de Monsieur Maxime PICHON en date du 14 février dernier, puis au refus d'être installée en qualité de conseillère municipale de Madame Annie SAUVEE, le conseil municipal se compose de 32 membres.

Afin de le ramener à son effectif de 33 membres, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, il y a lieu de compléter le conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée.

Gildas PERRUDIN, né le 27 septembre 1976 à Rennes (35), et domicilié au 5 impasse de Gironde à Pacé, venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le Maire propose de procéder à son installation dans les fonctions de conseiller municipal.

*Vu l'article L.270 du code électoral,*

*Vu le tableau du conseil municipal du 29 mai 2019,*

*Vu le courrier de Gildas PERRUDIN en date du 8 mars 2022 confirmant sa prise de fonction en qualité de conseiller municipal,*

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **INSTALLE :**

Gildas PERRUDIN, en qualité de conseiller municipal, membre du groupe « Pacé, ensemble ».

### **PREND ACTE :**

de la modification du tableau du conseil municipal.

### **VOTE : Unanimité.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

Le Maire,  
Hervé DEPOUEZ.

*Philippe Simonet*

H. DEPOUEZ 	J. LE GALL 	
N. LEFEBVRE-BERTIN 	B. BOUFFORT 	F. CABANIS 
M. GARNIER 	K. BOISNARD 	J. AUBERT 
C. MASSART 	D. GOUGEON 	JY. TRUBERT 
C. KHAN 	M. MOKHTARI 	C. BABOU 
V. LOCHOU-REGNARD 	P. PHILOUX 	A. CHAIZE 
Z. HERCEG-GALESNE 	S. DANIELOU 	V. PAIMPARAY-KANY 
L. CORVOL 	A. BRICE 	AK. LEVENÉ 
P. PAUGAM 	J. LEMARCHAND 	G.PERRUDIN 
S. BATAILLE 	L. LE FUR 	S. CONFINO 
G. LUCET 	I. SIMONESSA 	J. CAILLARD 